

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 FEVRIER 2019**

#### **DELIBERATION N°2019.00048**

# APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU DE LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 31 janvier 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 70 Nombre de pouvoirs : 13 Nombre de voix : 83

#### Membres titulaires présents :

ARTIGUES. Jean-François Gilles M. BARNIER. M. Denis BARRIOL. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, Jean-Yves M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX. FAUVEL, M. Frédéric DURAND, M. Bernard M. Christophe FAVERJON. Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, FOREST. M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG. M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, JODAR, Mme Laurence JUBAN, Christian Christiane M. JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, LONGEON. M. Michel MAISONNETTE. M. Gérard Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. M. Jean-Paul RIVAT. ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique M. Marc ROVERA, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE. M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, THIZY. Mme Marie-Hélène THOMAS. Gilles M. Daniel TORGUES. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

**RECU EN PREFECTURE** 

Le 11 février 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190207-D201900048I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190211

## Pouvoirs:

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,

M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,

Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,

M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à M. Michel MAISONNETTE,

Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,

Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON.

M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE

## Membres titulaires absents excusés :

Nicole Mme AUBOURDY. M. Lionel BOUCHER. M. Henri BOUTHEON. Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Noël CORNUT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, LETIEVANT-PIBAROT, Yves LECOCQ, Mme Hélène M. Julien LUYA, Stéphanie OUCHAOUA, Mme Pascale MARRON, Mme MOREAU, Mme Diida Gilles PERACHE. Christiane M. Florent PIGEON, Mme RIVIERE. M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

## Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 FEVRIER 2019**

# APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU DE LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5217-2;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L.153-45 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Rive-de-Gier approuvé le 26 avril 2007, et dont la dernière modification date du 24 mai 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 20 décembre 2018 relative aux modalités de mise à disposition du public ;

Vu les avis des personnes publiques associées ;

Vu les pièces du dossier de modification simplifiée du PLU de Rive-de-Gier ;

Il est rappelé que la modification simplifiée a pour objet de faire évoluer la règle de stationnement pour les commerces en zone UBru (secteur ANRU – quartier du Grand Pont).

Le syndicat mixte du SCoT Sud Loire a indiqué qu'il émettait un avis favorable sur le projet de modification.

Les autres personnes publiques consultées n'ont pas émis d'avis.

Le dossier a été mis à disposition du public du 02 janvier 2019 au 01 février 2019 inclus, selon les modalités prévues, et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du département de la Loire. Elle fera l'objet d'un affichage au siège de Saint-Etienne Métropole et dans la commune de Rive-de-Gier. Une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme modifié, dans sa forme approuvée, sera tenu à la disposition du public à la mairie de Rive-de-Gier et au siège de Saint-Etienne Métropole aux jours et heures d'ouverture au public.

# Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- approuve la modification simplifiée du PLU de Rive-de-Gier ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents relatifs à cette procédure ;
- <u>les dépenses correspondantes à la conduite de cette procédure seront imputées à l'opération N°416, article 202, du budget investissement 2019 Prospective, destination Planification.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU